RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 00331
Numéro SIREN : 778 148 312
Nom ou dénomination : TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 26/05/2020 sous le numéro de dépôt 3717

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-MÉTROPOLE
445 boulevard Gambetta
CS 60455
59338 Tourcoing Cedex

AUDI JURIS
13 rue Niepce
75014 Paris

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : TEMPLEUVE DISTRIBUTION

Numéro RCS : 778 148 312
Numéro Gestion : 1957B00331

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse: 29 rue de Maresquel
59242 Templeuve

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 30/09/2019
Durée de l'exercice : 12 mois
Comptes annuels déposé le : 15/05/2020
Sous le numéro : 3717

Délivré à Lille-Métropole le 26 mai 2020

Le Greffier,



2020 S 3717

"TEMPLEUVE DISTRIBUTION"

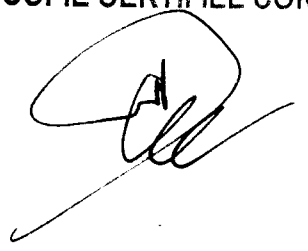
Société par Actions Simplifiée au capital de €.1.581.168
Siège Social : 29, rue de Maresquel
59242 TEMPLEUVE

778 148 312 RCS LILLE METROPOLE

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

COPIE CERTIFIEE CONFORME



Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1 BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 29 RUE DU MARESQUEL 59242 TEMPLEUVE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 77814831200078 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092019 Net 3	N-1 30092018 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	71 870	AG 69 729	2 141	18 435
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 313 190	AO	1 313 190	1 313 190
	Constructions	AP	15 329 979	AQ 4 261 156	11 068 823	11 851 409
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 246 553	AS 4 376 603	869 949	956 808
	Autres immobilisations corporelles	AT	5 567 449	AU 2 710 055	2 857 393	2 499 892
	Immobilisations en cours	AV		AW		950 000
	Avances et acomptes	AX		AY		582 607
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	1 457 446	CV 289 661	1 167 785	1 317 186
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		42 676
	Autres immobilisations financières*	BH	98 121	BI	98 121	106 380
	TOTAL (II)	BJ	29 084 608	BK 11 707 205	17 377 403	19 638 583
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	6 222 122	BU 116 136	6 105 986	6 320 845
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	179 448	BY 815	178 633	159 401
	Autres créances (3)	BZ	4 472 454	CA	4 472 454	2 899 329
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	409 069	CG	409 069	2 010 305
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	141 916	CI	141 916	141 866
	TOTAL (III)	CJ	11 425 009	CK 116 951	11 308 058	11 531 746
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	40 509 616	1A 11 824 155	28 685 461	31 170 329

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 98 121 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 500 000)	DA	1 500 000	1 500 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	213	213
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	150 000	150 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 762 230	1 410 679
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	584 190	1 039 676
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 996 633	4 100 568
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	236 309	241 985
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	236 309	241 985
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	16 167 684	17 233 014
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	679 552	843 012
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	918	4 099
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 265 971	6 180 999
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 033 738	2 290 451
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	304 656	276 202
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	24 452 519	26 827 776
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	28 685 461	31 170 329

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	9 926 267	10 763 181
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	308 681	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	76 733 498	FB		FC	76 733 498	74 518 959
	Production vendue biens*	FD	26 661	FE		FF	26 661	36 764
	Production vendue services*	FG	1 682 637	FH		FI	1 682 637	1 517 197
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	78 442 796	FK		FL	78 442 796	76 072 920
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	434 772	332 550
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	78 877 568	76 405 470
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	58 565 042	56 303 829
	Variation de stock (marchandises)*					FT	202 434	73 856
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	320 483	341 485
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	7 085 929	6 756 599
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 072 417	1 116 813
	Salaires et traitements*					FY	6 711 767	6 650 264
	Charges sociales (10)					FZ	1 976 422	1 885 853
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	1 704 116	1 493 455
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	116 951	165 855
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	6 302	7 963
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	77 761 861	74 795 971
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 115 707	1 609 499
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	13 722	8 933
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	933	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	67	133
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 257	1 841
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	3 323	1 974
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	189 661	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	166 680	158 716
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	356 341	158 716
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(353 017)	(156 742)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	775 478	1 461 690

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	183 531	29 775
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	951 250	224 667
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		28 000
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 134 781	282 442
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	12 961	52 629
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	950 000	123 920
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	54 324	181 985
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 017 285	358 533
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	117 496	(76 091)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	191 713	184 814
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	117 071	161 109
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	80 029 394	76 698 819
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	79 445 204	75 659 143
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	584 190	1 039 676
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	181 025	15 165
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP	15 167	18 235
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	4 137	47 410
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	13 133	8 167
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	268 917	246 785
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf état annexe	1 017 284	1 134 781

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs
Remboursment et dégrèvement taxe électricité		163 873
Produits divers antérieurs à l'ex 2019		17 152
Charges diverses antérieurs à l'ex 2019	4 137	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 28 685 461.07 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 78 442 795.98 Euros et dégageant un bénéfice de 584 189.98 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société TEMPODIS (associée majoritaire) s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dans le cadre d'un régime d'intégration fiscale conformément à l'article 223 A et suivants du CGI.
La convention d'intégration fiscale de la société TEMPODIS du 30/09/2007 a étendu le périmètre d'intégration à la société TEMPLEUVE DISTRIBUTION.
Dans le cadre de cette convention, il est prévu que la société mère reçoive de sa filiale la quote part d'impôt sur les sociétés équivalent à ce qu'elle aurait dû verser en l'absence d'intégration fiscale, ces versements devant être reçus aux dates normales de paiement des acomptes d'impôt sur les sociétés.
En cas de déficit des filiales, l'économie d'impôt générée au niveau du groupe sera remboursée sous forme de subvention, générant ainsi un profit d'impôt dans les comptes des filiales, et une charge d'impôt dans les comptes de la société mère.

Autre information:
Au 30/07/2019, achat de 9 999 actions de la société BON ET BIEN. A la clôture de l'exercice TEMPLEUVE DISTRIBUTION détient 19 999 actions soit 99,99% de BON ET BIEN.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 93 759 €. Il se compose de l'annulation de la provision du 30/09/2018 pour un montant de - 245 382 € et du CICE 2018 de 339 141 €.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 339 141 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement : CICE année civile 2018 - recherche : - d'innovation : - formation : - recrutement : - prospection de nouveaux marchés : - transition écologique et énergétique : - reconstitution des fonds de roulement :	339 141
Total	339 141

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

30/09/2019

Détail des produits et charges exceptionnels	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Ajustements de comptes	2 611	2 286
Diff caisses	1 959	220
Charges / Produits sur exercices antérieurs	4 137	181 025
VNC / Prix de ventes des immos cédées	950 000	951 250
Provision redressement URSSAF	54 324	
Pénalités	1 067	
Dons	3 186	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2019

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	68 864	KE		KF	3 006
CORPORELLES	Terrains		KG	1 313 190	KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ	15 161 139	KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM	168 840	KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS	5 008 031	KT		KU	270 145
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	3 873 281	KW		KX	782 227
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	128 705	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	801 094	LC		LD	120 501
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH	950 000	LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK	582 607	LL		LM	
		TOTAL III	LN	27 986 887	LO		LP	1 172 873
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	1 417 186	8V		8W	40 260
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	149 056	1U		1V	
		TOTAL IV	LQ	1 566 242	LR		LS	40 260
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	29 621 993	ØH		ØJ	1 216 139

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste (1)		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	71 870	1X	71 870
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	1 313 190	LZ	1 313 190
	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA		MB	15 161 139	MC	15 161 139
	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	168 840	MF	168 840
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	31 623	MK	5 246 553	ML	5 246 553
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	103 652	MN	4 551 856	MO	4 551 856
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	15 000	MQ	113 705	MR	113 705
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	19 707	MT	901 888	MU	901 888
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	950 000	NA		NB	
	Avances et acomptes		NC	582 607	ND	0	NE		NF	
		TOTAL III	IY	582 607	NG	1 119 982	NH	27 457 171	NI	27 457 171
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	1 457 446	ØZ	1 457 446
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	50 935	2F	98 121	2G	98 121
		TOTAL IV	I3		NJ	50 935	NK	1 555 567	2H	1 555 567
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	582 607	ØK	1 170 918	ØL	29 084 608	ØM	29 084 608

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SARL CIGEST FINANCES

Cegid Group

6 **AMORTISSEMENTS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	50 430	PF	19 300	PG		PH	69 729	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	3 424 753	PN	771 323	PO		PQ	4 196 076	
	Sur sol d'autrui	PR	53 817	PS	11 263	PT		PU	65 080	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	4 051 223	QA	357 003	QB	31 623	QC	4 376 603	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 739 796	QE	374 607	QF	103 652	QG	2 010 750	
	Matériel de transport	QH	42 177	QI	28 167	QJ	15 000	QK	55 344	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	521 215	QM	142 452	QN	19 706	QO	643 961	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL III		QU	9 832 980	QV	1 684 815	QW	169 981	QX	11 347 814	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	9 883 410	ØP	1 704 115	ØQ	169 981	ØR	11 417 544	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ								

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	241 985	5W	54 324	5X	60 000	5Y	236 309
	TOTAL II	5Z	241 985	TV	54 324	TW	60 000	TX	236 309
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U	100 000	9V	189 661	9W		9X	289 661
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	103 711	6P	116 136	6R	103 711	6S	116 136
	Sur comptes clients	6T	2 144	6U	815	6V	2 144	6W	815
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	205 855	TY	306 612	TZ	105 855	UA	406 612
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	447 840	UB	360 936	UC	165 855	UD	642 921
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	116 951	UF	165 855		
	Dont dotations et reprises - financières			UG	189 661	UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	54 324	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION 30/09/2019

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Provision litige Groupement hyper	148 268			148 268
Provision litige Groupement drive	33 717			33 717
provision abandon de créance	60 000		60 000	
Provision redressement URSSAF		54 324		54 324

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION — Néant ☐ *

CADRE A ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	98 121	UV	98 121	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	1 655		1 655		
	Autres créances clients	UX	177 793		177 793		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	216		216		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	11 982		11 982		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP	18 977		18 977		
	Groupe et associés (2)	VC	877 840		877 840		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	3 563 439		3 563 439		
	Charges constatées d'avance	VS	141 916		141 916		
	TOTAUX	VT	4 891 939	VU	4 891 939	VV	
RENVOIS (1) Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	42 676				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	308 681	308 681		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	15 859 003	1 969 074	6 986 982	6 902 947
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	29 814	29 814		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 265 971	5 265 971		
Personnel et comptes rattachés		8C	891 888	891 888		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	827 643	827 643		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	576	576		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	313 631	313 631		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	649 737	13 414	636 323	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	304 656	304 656		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	24 451 601	VZ 9 925 349	7 623 305	6 902 947
RENVOIS (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	600 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 974 011	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

"TEMPLEUVE DISTRIBUTION"

Société par actions Simplifiée au capital de €.1.581.168
Siège Social : 29, rue de Maresquel
59242 TEMPLEUVE

778 148 312 RCS LILLE METROPOLE

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019 ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 6 MARS 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019, s'élevant à €.584.189,98, dont €.93.759 de CICE, de la manière suivante, à savoir :

- affectation à la réserve légale de la somme de..... €.8.116,80,
- affectation de la quote-part du résultat correspondant au CICE à la réserve facultative, soit.....€.93.759,
- distribution aux associés, à titre de dividendes, de la somme de.....€.482.314,18.

L'Assemblée Générale décide également de prélever la somme de €.689.045 sur la prime d'émission, et la somme de €.4.634,52 sur la réserve facultative antérieure afin de distribuer la somme globale de €.1.175.993,70.

En conséquence, chaque action donne droit à son titulaire à un dividende de €.11,90.

Les dividendes sont payables au siège social, à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale rappelle que sur le plan fiscal et social, conformément aux dispositions légales en vigueur et notamment la Loi de Finances pour 2018:

1 - Les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique (PFU) dit « flat tax » de 30 % regroupant :

*le prélèvement relatif à l'impôt sur le revenu de 12,80 %, sous réserve de dispense si le revenu fiscal de l'avant dernière année est inférieur à €.50 000 pour les personnes célibataires, divorcées ou veuves et à €.75 000 pour les couples soumis à imposition commune,
*les prélèvements sociaux de 17,20 %,
les deux étant prélevés à la source lors de la distribution de dividendes.

2 - Toutefois, lors de leur déclaration de revenus, les associés pourront opter pour une imposition de leurs dividendes, au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; ce qui donnera lieu à l'abattement de 40 % sur la totalité du montant de leurs dividendes.

Cette option sera expresse et irrévocable et portera sur l'ensemble des revenus, gains nets, profits, plus-values et créances.
Le prélèvement forfaitaire de 12,80 % versé lors de la distribution de dividendes s'imputera sur l'impôt sur le revenu de l'année au cours de laquelle il a été opéré ; s'il excède l'impôt dû, l'excédent sera restitué.

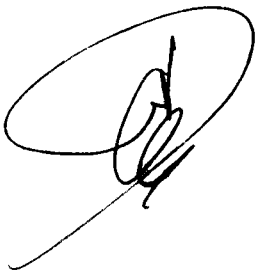
En conséquence :
- la réserve légale est portée de €.150.000 à €.158.116,80, soit 10% du capital social,
- la prime d'émission est annulée,
- la réserve facultative est portée de €.1.762.229,73 à €.1.851.354,21.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale déclare que les dividendes suivants ont été distribués aux associés au cours des trois derniers exercices, à savoir:

- par l'Assemblée Générale du 18 janvier 2017, la somme de €.885.937,50, soit un dividende de €.9,45 par action éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques,
- par l'Assemblée Générale du 17 janvier 2018, la somme de €.750.000, soit un dividende de €.8 par action éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques,
- par l'Assemblée Générale du 27 février 2019, la somme de €.688.125, soit un dividende de €.7,34 par action éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME



CABINET
PICAVET - LE DAIN

SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION
29, rue de Maresquel
59242 TEMPLEUVE

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nathalie LE GALL
Patrick PICAVET
Stéphane PIQUEE

Experts comptables
Commissaires aux comptes

QUIMPERLE
15 rue Eric Tabarly – B.P.329
29391 Quimperlé Cedex
Tél. 02 98 39 07 50

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

Monsieur Le Président, Mesdames, Messieurs,

I – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 18/01/2017, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TEMPLEUVE DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 30/09/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Inscrite au tableau de l'Ordre (région de Bretagne) - Membre de la Compagnie Régionale de Rennes
SAS. au capital de 100 000 Euros - R.C. Quimper B 339 567 794 - N° TVA intracommunautaire FR 82 339 567 794 00047

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du comité directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur de votre société.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Quimperlé, le 11 février 2020

Pour le CABINET PICAVET-LE DAIN
Commissaire aux Comptes
Patrick PICAVET



SAS TEMPLEUVE DISTRIBUTION

ANNEXE AU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS AU 30/09/2019

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	71 870	69 729	2 141	18 435	-16 294	-88.39
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 313 190		1 313 190	1 313 190		
	Constructions	15 329 979	4 261 156	11 068 823	11 851 409	-782 586	-6.60
	Installations techniques, matériel et outillage	5 246 553	4 376 603	869 949	956 808	-86 858	-9.08
	Autres immobilisations corporelles	5 567 449	2 710 055	2 857 393	2 499 892	357 501	14.30
	Immobilisations en cours				950 000	-950 000	-100.00
	Avances et acomptes				582 607	-582 607	-100.00
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 457 446	289 661	1 167 785	1 317 186	-149 401	-11.34
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				42 676	-42 676	-100.00
	Autres immobilisations financières	98 121		98 121	106 380	-8 259	-7.76
	Total II	29 084 608	11 707 205	17 377 403	19 638 583	-2 261 180	-11.51
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	6 222 122	116 136	6 105 986	6 320 845	-214 859	-3.40
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	179 448	815	178 633	159 401	19 233	12.07
	Autres créances	4 472 454		4 472 454	2 899 329	1 573 125	54.26
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	409 069		409 069	2 010 305	-1 601 236	-79.65
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	141 916		141 916	141 866	50	0.04
	Total III	11 425 009	116 951	11 308 058	11 531 746	-223 688	-1.94
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	40 509 616	11 824 155	28 685 461	31 170 329	-2 484 868	-7.97

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 98 121
(3) Dont à plus d'un an

PICAVET - LE DAIN
COMMISSAIRES AUX COMPTES
QUIMPERLÉ

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 500 000)	1 500 000	1 500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	213	213		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	150 000	150 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 762 230	1 410 679	351 551	24.92
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	584 190	1 039 676	-455 486	-43.81
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	3 996 633	4 100 568	-103 935	-2.53
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	236 309	241 985	-5 676	-2.35
	Provisions pour charges				
	Total III	236 309	241 985	-5 676	-2.35
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	15 859 003	17 233 014	-1 374 011	-7.97
	Concours bancaires courants	308 681		308 681	
	Emprunts et dettes financières diverses	679 552	843 012	-163 460	-19.39
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	918	4 099	-3 180	-77.60
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 265 971	6 180 999	-915 028	-14.80
	Dettes fiscales et sociales	2 033 738	2 290 451	-256 714	-11.21
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	304 656	276 202	28 455	10.30
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	24 452 519	26 827 776	-2 375 257	-8.85
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	28 685 461	31 170 329	-2 484 868	-7.97
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	9 926 267	10 763 181		

PICAVET - LE DAIN
COMMISSAIRES AUX COMPTES
QUIMPERLÉ

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	30/09/2018 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	76 733 498		76 733 498	74 518 959	2 214 540	2.97
Production vendue de biens	26 661		26 661	36 764	-10 103	-27.48
Production vendue de services	1 682 637		1 682 637	1 517 197	165 439	10.90
Chiffre d'affaires NET	78 442 796		78 442 796	76 072 920	2 369 876	3.12
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			434 772	332 550	102 222	30.74
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			78 877 568	76 405 470	2 472 098	3.24
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			58 565 042	56 303 829	2 261 212	4.02
Variation de stock (marchandises)			202 434	73 856	128 578	174.09
Achats de matières premières et autres approvisionnements			320 483	341 485	-21 002	-6.15
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			7 085 929	6 756 599	329 330	4.87
Impôts, taxes et versements assimilés			1 072 417	1 116 813	-44 395	-3.98
Salaires et traitements			6 711 767	6 650 264	61 503	0.92
Charges sociales			1 976 422	1 885 853	90 569	4.80
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 704 116	1 493 455	210 661	14.11
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			116 951	165 855	-48 904	-29.49
Dotations aux provisions						
Autres charges			6 302	7 963	-1 662	-20.87
Total des Charges d'exploitation (II)			77 761 861	74 795 971	2 965 890	3.97
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 115 707	1 609 499	-493 792	-30.68
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			13 722	8 933	4 789	53.61
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			933			
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs			181 025	15 165		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs			4 137	47 410		

SARL CIGEST FINANCES

PICAVET LE DAIN
COMMISSAIRES AUX COMPTES
QUIMPERLÉ

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	67	133	-67	-50.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 257	1 841	1 416	76.94
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	3 323	1 974	1 349	68.37
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	189 661		189 661	
Intérêts et charges assimilées (4)	166 680	158 716	7 964	5.02
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	356 341	158 716	197 625	124.51
2. Résultat financier (V-VI)	-353 017	-156 742	-196 275	-125.22
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	775 478	1 461 690	-686 212	-46.95
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	183 531	29 775	153 756	516.39
Produits exceptionnels sur opérations en capital	951 250	224 667	726 583	323.40
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		28 000	-28 000	-100.00
Total VII	1 134 781	282 442	852 339	301.77
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 961	52 629	-39 668	-75.37
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	950 000	123 920	826 080	666.63
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	54 324	181 985	-127 661	-70.15
Total VIII	1 017 285	358 533	658 752	183.74
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	117 496	-76 091	193 587	254.42
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	191 713	184 814	6 899	3.73
Impôts sur les bénéfices (X)	117 071	161 109	-44 038	-27.33
Total des produits (I+III+V+VII)	80 029 394	76 698 819	3 330 575	4.34
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	79 445 204	75 659 143	3 786 061	5.00
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	584 190	1 039 676	-455 486	-43.81
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	15 167	18 235		
: Redevance de crédit bail immobilier				
(3) Dont produits concernant les entreprises liées				
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	13 133	8 167		

SARL CIGEST FINANCES

PICAVET - LE DAIN
COMMISSAIRES AUX COMPTES
QUIMPERLÉ

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 28 685 461.07 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 78 442 795.98 Euros et dégageant un bénéfice de 584 189.98 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

PICAVET - LE DAIN
COMMISSAIRES AUX COMPTES
QUIMPERLÉ

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

La société TEMPODIS (associée majoritaire) s'est constituée seule redevable de l'impôt sur les sociétés dans le cadre d'un régime d'intégration fiscale conformément à l'article 223 A et suivants du CGI.
La convention d'intégration fiscale de la société TEMPODIS du 30/09/2007 a étendu le périmètre d'intégration à la société TEMPLEUVE DISTRIBUTION.
Dans le cadre de cette convention, il est prévu que la société mère reçoive de sa filiale la quote part d'impôt sur les sociétés équivalent à ce qu'elle aurait dû verser en l'absence d'intégration fiscale, ces versements devant être reçus aux dates normales de paiement des acomptes d'impôt sur les sociétés.
En cas de déficit des filiales, l'économie d'impôt générée au niveau du groupe sera remboursée sous forme de subvention, générant ainsi un profit d'impôt dans les comptes des filiales, et une charge d'impôt dans les comptes de la société mère.

Autre information:
Au 30/07/2019, achat de 9 999 actions de la société BON ET BIEN. A la clôture de l'exercice TEMPLEUVE DISTRIBUTION détient 19 999 actions soit 99,99% de BON ET BIEN.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 93 759 €. Il se compose de l'annulation de la provision du 30/09/2018 pour un montant de - 245 382 € et du CICE 2018 de 339 141 €.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 339 141 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement : CICE année civile 2018 - recherche : - d'innovation : - formation : - recrutement : - prospection de nouveaux marchés : - transition écologique et énergétique : - reconstitution des fonds de roulement :	339 141
Total	339 141

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni

R. CAVELLE LE DAIN
COMMISSAIRES AUX COMPTES
QUIMPERLÉ

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	68 864		3 006
Terrains	1 313 190		
Constructions sur sol propre	15 161 139		
Constructions sur sol d'autrui	168 840		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 008 031		270 145
Installations générales agencements aménagements divers	3 873 281		782 227
Matériel de transport	128 705		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	801 094		120 501
Immobilisations corporelles en cours	950 000		
Avances et acomptes	582 607		
TOTAL	27 986 887		1 172 873
Autres participations	1 417 186		40 260
Prêts, autres immobilisations financières	149 056		
TOTAL	1 566 242		40 260
TOTAL GENERAL	29 621 993		1 216 139

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			71 870	71 870
Terrains			1 313 190	1 313 190
Constructions sur sol propre			15 161 139	15 161 139
Constructions sur sol d'autrui			168 840	168 840
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		31 623	5 246 553	5 246 553
Installations générales agencements aménagements divers		103 652	4 551 856	4 551 856
Matériel de transport		15 000	113 705	113 705
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		19 707	901 888	901 888
Immobilisations corporelles en cours		950 000		
Avances et acomptes	582 607	0		
TOTAL	582 607	1 119 982	27 457 171	27 457 171
Autres participations			1 457 446	1 457 446
Prêts, autres immobilisations financières		50 935	98 121	98 121
TOTAL		50 935	1 555 567	1 555 567
TOTAL GENERAL	582 607	1 170 918	29 084 608	29 084 608

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	50 430	19 300		69 729
Constructions sur sol propre	3 424 753	771 323		4 196 076
Constructions sur sol d'autrui	53 817	11 263		65 080
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	4 051 223	357 003	31 623	4 376 603
Installations générales agencements aménagements divers	1 739 796	374 607	103 652	2 010 750
Matériel de transport	42 177	28 167	15 000	55 344
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	521 215	142 452	19 706	643 961
TOTAL	9 832 980	1 684 815	169 981	11 347 814
TOTAL GENERAL	9 883 410	1 704 115	169 981	11 417 544

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	19 300				
Constructions sur sol propre	771 323				
Constructions sur sol d'autrui	11 263				
Instal.techniques matériel outillage indus.	357 003				
Instal.générales agenc.aménag.divers	374 607				
Matériel de transport	28 167				
Matériel de bureau informatique mobilier	142 452				
TOTAL	1 684 815				
TOTAL GENERAL	1 704 115				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	241 985	54 324	60 000		236 309
TOTAL	241 985	54 324	60 000		236 309

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	100 000	189 661			289 661
Sur stocks et en cours	103 711	116 136	103 711		116 136
Sur comptes clients	2 144	815	2 144		815
TOTAL	205 855	306 612	105 855		406 612
TOTAL GENERAL	447 840	360 936	165 855		642 921
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		116 951	165 855		
financières		189 661			
exceptionnelles		54 324			

Provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges comprennent un litige commercial pour 181 985 euros (provision de 2018) et un redressement URSSAF de 54 324 euros.

Les titres détenus dans la société BON ET BIEN sont dépréciés à 100% (289 661 €).

PICAVET - LE DAIN
COMMISSAIRES AUX COMPTES
QUIMPERLÉ

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	98 121	98 121	
Clients douteux ou litigieux	1 655	1 655	
Autres créances clients	177 793	177 793	
Personnel et comptes rattachés	216	216	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 982	11 982	
Divers état et autres collectivités publiques	18 977	18 977	
Groupe et associés	877 840	877 840	
Débiteurs divers	3 563 439	3 563 439	
Charges constatées d'avance	141 916	141 916	
TOTAL	4 891 939	4 891 939	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	42 676		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	308 681	308 681		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	15 859 003	1 969 074	6 986 982	6 902 947
Emprunts et dettes financières divers	29 814	29 814		
Fournisseurs et comptes rattachés	5 265 971	5 265 971		
Personnel et comptes rattachés	891 888	891 888		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	827 643	827 643		
Taxe sur la valeur ajoutée	576	576		
Autres impôts taxes et assimilés	313 631	313 631		
Groupe et associés	649 737	13 414	636 323	
Autres dettes	304 656	304 656		
TOTAL	24 451 601	9 925 349	7 623 305	6 902 947
Emprunts souscrits en cours d'exercice	600 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 974 011			

Groupe et associés : En l'absence d'échéancier les comptes courants Groupe sont portés par défaut de 1 à 5 ans.

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	93 750			93 750

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par l'entreprise à savoir :

	Valeurs	Taux d'amortissement
LOGICIELS	71 870	100.00

PICAVET - LE DAIN
COMMISSAIRES AUX COMPTES
QUIMPERLÉ

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Principes généraux :
Les immobilisations sont amorties sur la durée normale d'utilisation du bien . Le cas échéant, la base de l'amortissement est réduite de la valeur résiduelle si celle-ci peut-être estimée avec précision.Si les modalités d'amortissements comptables et fiscales sont différentes, l'écart résultant de l'application des règles fiscales est comptabilisé dans le poste Amortissements dérogatoires.

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	LINEAIRE	20
Agencements des constructions	LINEAIRE	7 à 10
Installations techniques	LINEAIRE	5 à 7
Matériels et outillages	LINEAIRE	5 à 7
Matériel de transport	LINEAIRE	4
Matériel de bureau	LINEAIRE	5
Mobilier	LINEAIRE	4

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La provision de 100 000 euros constituée au 30/09/2017 a été maintenue sur l'exercice 30/09/2018. Et une nouvelle provision de 189 661 euros a été comptabilisé sur l'exercice. Les titres détenues de la société BON ET BIEN sont dépréciés à 100%.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

PICAVET - LE DAIN
COMMISSAIRES AUX COMPTES
QUIMPERLÉ

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées sur la base du dernier prix d'achat connu net de toutes ristournes ou réductions de prix (appelé: prix 3 fois nets) majoré des cotisations Centrale et des frais de transport.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 085 038
Total	1 085 038

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Détail des produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs avoirs à recevoir	1 066 061
Etat produits à recevoir	18 977
Total	1 085 038

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	21 941
Emprunts et dettes financières diverses	13 133
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	813 231
Dettes fiscales et sociales	1 540 105
Autres dettes	289 501
Total	2 677 911

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Détail des charges à payer

	Montant
Intérêts courus sur emprunts	21 941
Intérêts courus sur comptes courants d'associés	13 133
Fournisseurs Factures non parvenues	813 231
Personnel congés payés	391 394
Participation des salariés	159 761
Personnel Frais à payer	329 752
Organismes sociaux charges à payer	345 567
Taxes parafiscales	7 396
Etat charges à payer	306 235
Clients ristournes a accorder	289 501
Total	2 677 911

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	141 916
Total	141 916

PICAVET - LE DAIN
COMMISSAIRES AUX COMPTES
QUIMPERLÉ

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges externes diverses	100 320		
Impôts et taxes	41 596		
Total	141 916		

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Autres titres immobilisés	289 661		
Autres créances	854 091		
Emprunts et dettes financières diverses	649 456		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	15
Agents de maîtrise et techniciens	57
Employés	200
Total	272

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	356 341	3 323
Dont entreprises liées	202 794	

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	775 475	
Résultat exceptionnel (hors participation)	117 496	
Résultat comptable (hors participation)	892 974	117 071

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

		Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :		15 859 003
- BFCC+BPI+CRCA+Crédit Coopératif (1)	3 694 843	
- emprunts bpi (8.5me) et CA (8.5me) (2)	11 411 184	
- emprunts bpi (600ke) et CA (600ke) (3)	752 976	
- - Cf détails ci dessous		
Total		15 859 003

(1) Nantissement du fonds de commerce
(2) PPD à hauteur de 50 % en pari passu
(3) Nantissement du fonds de commerce en commun

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1
VOIR DETAIL EN ANNEXE CI DESSOUS	1	
Total (1)		1

Autres engagements donnés :

1-23/06/2011 : Caution solidaire à hauteur de 1.035.000 Euros au profit de la société LUCAT FINANCIERE en faveur du Crédit Agricole Nord de France en garantie d'un emprunt de 11.500.000 Euros pour une durée de 13 ans.

2-23/06/2011 : Caution solidaire à hauteur de 1.035.000 Euros au profit de la société LUCAT FINANCIERE en faveur de la BPI (anciennement OSEO) en garantie d'un emprunt de 11.500.000 Euros pour une durée de 13 ans.

3-30/06/2016 : Caution solidaire au profit de la société SARL TILLOY, à hauteur de 17.75%, ou 16.63% ou 14.61%, en garantie du remboursement des emprunts souscrits pour un montant total de 17 800 000 euros.

4-11/05/2017 : Caution solidaire de la Société SCAPARTOIS à hauteur de 975 609.76 Euros, en garantie du remboursement des emprunts souscrits pour un montant total de 40 000 000 euros.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

VOIR DETAIL EN ANNEXE CI DESSOUS	1
Total	1

1-17/10/2012: Caution solidaire du dirigeant à hauteur de 20% en garantie d'un emprunt de 500.000 Euros pour une durée de 10 ans auprès du Crédit Agricole (Solde au 30/09/19: 163 081 €).

2-17/10/2012: Caution solidaire du dirigeant à hauteur de 20% en garantie d'un emprunt de 500.000 Euros pour une durée de 10 ans auprès de BPI (Solde au 30/09/19: 196 831 €).

3-16/04/2014: Caution solidaire du dirigeant à hauteur de 25%, auprès du crédit agricole en garantie d'un emprunt de 8.500.000 Euros pour une durée de 15 ans (Solde restant du au 30/09/2019: 5 657 992 Euros)

4-16/04/2014: Caution solidaire du dirigeant à hauteur de 25%, auprès de la BPI (anciennement OSEO) en garantie d'un emprunt de 8.500.000 Euros pour une durée de 15 ans (Solde restant du au 30/09/2019: 5 753 192 Euros)

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
Engagement total	Charges sociales comprises	381 331
Engagement total		381 331

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans.
- turn over actualisé au taux de 1% par an
- taux d'actualisation net d'inflation : 0.77%
- Convention collective n° 3305 Commerce alimentaire
- Hypothèse retenue : départ volontaire
- Taux de charges sociales retenus : 35 % employés, 40 % agents de maîtrise et 45% pour les cadres

Sur l'exercice clos au 30/09/2015, la Société Templeuve Distribution avait versé une somme de 41500 Euros auprès du Crédit Agricole,dans le cadre d'un contrat fin de carrière. Cette somme a été inscrite en charges sociales.
L'engagement en matière de pensions et retraites porté ci-dessus, ne tient pas compte de la somme actualisée versée à cet organisme.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- participation des salariés	45 445
- Organic	19 960
- Effort construction	6 238
Autres :	
- Tascom	66 618
Total des allègements	138 261
Moins values à long terme	81 105

Ces différences temporaires sont estimées sur la base d'un taux d'IS à 28%.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
SAS TEMPODIS	SAS	749 984	29 RUE DU MARESQUEL 59242 TEMPLEUVE

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SAS BON ET BIEN	579 322	-614 780	99.99	289 661				32 320	-79 813	
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

PICAVET - LE DAIN
COMMISSAIRES AUX COMPTES
QUIMPERLÉ